



MESSAGE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME (CNDH) A L'OCCASION DE LA CELEBRATION CONJOINTE DE LA JOURNEE NATIONALE DE L'ARBRE ET DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

1^{er} et 5 juin 2026

**Togolaises, Togolais,
Mes chers compatriotes,**

Le Togo célèbre, le 1^{er} juin de chaque année, la Journée nationale de l'arbre, tandis que la communauté internationale commémore, le 5 juin, la Journée mondiale de l'environnement. Ces deux journées constituent des moments privilégiés de réflexion, de sensibilisation et surtout d'actions citoyennes en faveur de la protection de notre environnement commun.

Cette année, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), en partenariat avec l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE-Togo), a choisi de célébrer conjointement ces deux événements autour du thème : « **L'environnement sain, un droit fondamental** ».

En effet, le droit à un environnement sain est aujourd'hui reconnu comme un droit humain universel. Vivre dans un environnement sain, c'est avoir accès à un air pur, à une eau potable, à des terres fertiles et à des écosystèmes préservés. C'est aussi garantir aux générations présentes et futures des conditions de vie dignes et sécurisées.

Malheureusement, notre pays, à l'instar de plusieurs autres nations, fait face à de nombreux défis environnementaux : déforestation, feux de végétation, exploitation abusive des ressources naturelles, pollution, érosion côtière, inondations, sécheresse, fortes chaleurs, vents violents, éboulements et effets grandissants des changements climatiques. Ces phénomènes affectent directement les moyens de subsistance et les droits fondamentaux des populations, notamment les droits à la santé, à l'alimentation, à l'eau et au développement.

Face à cette situation, chaque citoyenne et chaque citoyen a un rôle essentiel à jouer. La protection de l'environnement ne relève pas uniquement des pouvoirs publics, elle est une responsabilité individuelle et collective.

C'est dans cet esprit que la CNDH poursuit son engagement à travers des activités de reboisement et de sensibilisation dans plusieurs localités du pays, notamment à Badougbe sur les berges du Lac Togo, où des mangroves seront restaurées, ainsi qu'à Atakpamé et dans les autres régions du pays où d'autres activités de préservation de l'environnement seront menées. Ces actions visent à renforcer la conscience citoyenne et à promouvoir une culture de promotion et de protection de l'environnement.

J'invite particulièrement les jeunes, les femmes, les élèves et étudiants, les leaders communautaires et religieux, les autorités locales ainsi que l'ensemble des populations à poser des actes simples mais significatifs d'impacts : planter et entretenir des arbres, éviter les pratiques destructrices de l'environnement, protéger les cours d'eau et les sols, lutter contre l'abandon sauvage des déchets, surtout les déchets plastiques et promouvoir des comportements écocitoyens.

Je tiens à saluer l'engagement des partenaires techniques et financiers, des collectivités territoriales, des communautés locales et de tous les acteurs mobilisés pour la réussite de cette initiative citoyenne.

Ensemble, faisons du reboisement et de la protection de l'environnement un véritable engagement citoyen et patriotique. Préserver notre environnement, c'est protéger la vie, la santé, la dignité humaine et l'avenir de notre nation.

Bonne célébration de la Journée nationale de l'arbre et de la Journée mondiale de l'environnement à toutes et à tous.

Je vous remercie.